

Production de glace impossible à la Patinoire des Eaux-Minérales

En raison d'une défaillance technique majeure sur une pièce d'origine, la sécurité de l'installation de production de glace n'est plus garantie. Dans ces conditions, la Municipalité se voit contrainte de renoncer à la mise en glace de la Patinoire des Eaux-Minérales pour la saison à venir.

Des problèmes techniques sur l'installation de production de glace avaient déjà contraint la Ville de Morges à fermer temporairement la Patinoire des Eaux-Minérales en automne 2021 et à réaliser des travaux de réparation. Consciente des risques pour la saison à venir, la Municipalité a pris des mesures en anticipation de la saison 2022-2023. Dans le courant du printemps 2022, elle a adjugé des travaux d'entretien complémentaires et mandaté une entreprise spécialisée afin qu'un contrôle approfondi par ultrason du condenseur, pièce maîtresse du système de production de froid, soit effectué. Malheureusement, cette dernière analyse a démontré un risque élevé de fuite d'ammoniac dans l'eau de la Morges en cas de nouvelle remise sous pression. L'Association suisse d'inspection technique (ASIT), sur la base de ces résultats, vient d'interdire formellement aux autorités morgiennes la remise en fonction de la production de glace.

Projets à l'étude

L'état de vétusté des infrastructures sportives régionales de la Ville de Morges n'est un secret pour personne. Partant de ce constat, le Plan de législature de la Municipalité prévoit de définir une stratégie de renouvellement des infrastructures, en partenariat avec la population, les clubs et la région. Cet important travail a déjà commencé et plusieurs études sont en cours, visant notamment l'assainissement énergétique de la patinoire. Cependant, il s'agit de projets complexes qui nécessitent du temps pour leur réalisation.

Impacts multiples

Dans sa séance du 15 août 2022, la Municipalité a pris acte de la décision de l'ASIT. En l'absence de condenseur de remplacement disponible sur le marché, la Patinoire des Eaux-Minérales ne rouvrira malheureusement pas ses portes cet automne. La Municipalité est consciente que la saison 2022-2023 s'annonce difficile, particulièrement pour les clubs sportifs concernés. Au vu du nombre de jeunes gens impactés – y compris des écolières et écoliers – et du manque avéré de surface de glace dans la région, la Direction Bâtiments, sports et domaines planche dès à présent sur des solutions alternatives afin de compenser l'absence de glace. La Municipalité est en contact avec les clubs sportifs utilisateurs de la patinoire et des discussions sont en cours afin d'évaluer conjointement les solutions possibles.

La Municipalité

Morges, le 16 août 2022

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC

Mme Laetitia Bettex, municipale Bâtiments, sports et domaines – tél. +41 78 813 61 12
